# La Voix de SOMMAING





Commune de Sommaing sur Écaillon

#### **SOMMAIRE**

L'éditorial de Monsieur le Maire	Pages
Les commissions et les délégations du Conseil Municipal	
Finances	1
Travaux	2
Vivre ensemble	3
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	4
Culture	.5, 6, 7 et 8
Cadre de vie	9 et 10
Petite enfance et service à la personne	11 et 12
Correspondant sécurité routière.	13 et 14
Correspondant défense	15 et 16
Les énergies renouvelables	17 et 18
L'histoire de la cabine téléphonique	19
La fontaine des « Lainiers »	20
Les associations	
Disciples de Saint Pierre	21
Les jeunes talents de Sommaing	22
Comité des fêtes	23
Théâtre 2018	24
État civil 2017	25
Bienvenue à Sommaing et renseignements utiles	26
Anneves	





Après les deux tours des élections présidentielles, les deux tours des élections législatives, puis les élections sénatoriales à Lille, les Français sont toujours aussi inquiets de leur avenir et la colère des élus s'intensifie (de plus en plus). Les dotations sont en baisse, la réserve parlementaire est supprimée, le nombre des contrats aidés alloués aux collectivités est nettement diminué, et bien sûr nous avons l'obligation de mettre aux normes les bâtiments communaux. Bien que l'on nous laisse entendre que certaines mesures puissent être revues, ces restrictions sont autant de contraintes que nous subissons et qu'il nous faut surmonter. Pour autant, ce contexte n'a pas empêché la municipalité de tenir jusqu'à présent ses engagements de maîtrise fiscale avec une stabilité du taux des taxes locales. Nous recherchons une gestion saine et la volonté d'aller de l'avant, ce qui constitue les bases de notre action. Pierre de Coubertin n'affirmait-il pas:

« chaque difficulté doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».

Nous voici à présent dans une période électorale beaucoup plus calme, c'est l'heure d'une pause pour chacun d'entre nous, le moment d'une période de joie, de partage et de fêtes. Pour notre commune, c'est le temps des rétrospectives et des synthèses de l'année écoulée mais aussi l'occasion des bonnes résolutions et de la mise en perspective des actions prévues pour l'année à venir.

Nous aurons, le premier adjoint et moi-même, l'occasion le dimanche 7 janvier 2018, lors de la présentation des voeux de la municipalité à la population sommaingeoise, de vous parler de nos actions passées et à venir, mais déjà je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour faire un retour plus précis sur l'année écoulée.

Bien entendu, je remercie avec force les adjoints, les conseillers municipaux, la secrétaire de mairie, les employés communaux, pour l'excellent travail accompli et pour leur implication. Travailler pour la commune, c'est du concret et à travers cela nous participons, à notre petite échelle, au bien général de notre population. Je vous adresse un grand mot d'encouragement et d'espoir et avec celui-ci mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2018.

Marc Carpentier Maire de Sommaing Vice-président de la CCPS

#### **Commission « finances »**



(responsable : Roland Salengro ; président : Marc Carpentier ; membres : Christophe Dumont, Pascal Gilleron, Clarisse Desombreux)

Roland Salengro

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Vous avez pu lire dans le **Somminfo** n°84 d'avril 2017 le détail du compte administratif (budget réel) de l'année 2016 voté le 25 mars 2017 par le conseil municipal.

En 2016, les dépenses totales de la commune se sont élevées à 223 430,00 € (173 165,47 € en fonctionnement et 50 264,53 € en investissement). En fin d'année 2016, le fonds de roulement (ou « réserves ») de la commune se montait à 156 604,03 €.

#### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2017**

Le budget prévisionnel 2017, voté également le 25 mars dernier par le conseil municipal, s'équilibre au niveau des recettes et dépenses à 292 549,40 € pour la section de fonctionnement et à 171 500,00 € pour la section d'investissement.

Le détail du budget réel 2017 vous sera communiqué dans le **Somminfo** d'avril 2018.

Dans la partie recettes de fonctionnement, on trouve principalement la dotation forfaitaire de fonctionnement versée par l'État pour un montant de 33 000 € et les impôts locaux perçus par la commune pour un montant de 70 087 € (41 636 € pour les taxes foncières et 28 451 € pour la taxe d'habitation).

Il est prévu que cette taxe d'habitation soit supprimée progressivement à compter de 2018 pour une partie de la population et soit compensée, nous dit-on, à l'euro près.

Les recettes d'investissement sont constituées principalement des subventions sollicitées (63 120 €) pour les travaux d'extension de la salle polyvalente afin de la mettre aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Malheureusement, une seule des deux subventions demandées a été accordée pour l'instant, nous obligeant à reporter les travaux.

Dans le chapitre investissement, le remboursement du capital des emprunts en cours (environ 26 000 €) et les travaux d'extension de la salle (plus de 100 000 €) représentent les plus grosses dépenses. Ces travaux seront réalisés dès que les deux subventions auront été accordées.

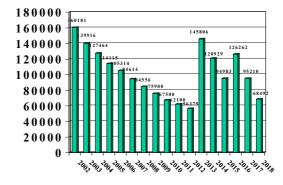
Rappelons que le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti) depuis cinq ans et que ces taux sont parmi les plus bas des communes de la CCPS. Malheureusement, les communes comme Sommaing qui ont opté pour une fiscalité modérée seront les plus pénalisées par la suppression de la taxe d'habitation puisque la compensation se fera sur la base des recettes actuelles. Inversement les communes qui ont opté pour des taux élevés seront avantagées. Certes, la taxe d'habitation est un impôt injuste mais le mécanisme qui sera a priori retenu

pour compenser la suppression de cette taxe l'est aussi...

#### **ENDETTEMENT**

L'endettement de la commune a diminué d'un peu plus de 26 000 € en 2017. Il sera d'environ 68 500 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**DETTE COMMUNALE** (capital restant dû au 1/1)



Évolution de la dette communale (capital restant dû)

# (resp

#### **Commission « travaux »**

(responsable : Christian Lenoir ; président : Marc Carpentier ;

membres: Marlène Dupart, Marie-Geneviève Marousez, Jean-Pierre Gabelle)

Christian Lenoir

#### Au 1er janvier 2017, l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires est devenue effective.

Ce n'est pas sans poser problème ...il est évident que cela a une incidence sur la propreté du village.

Dorénavant tout doit être fait manuellement ou avec des solutions onéreuses et peu efficaces. Un passage mensuel est nécessaire.

Afin de faciliter la tâche des employés et de gagner du temps, une houe maraichère a été achetée. Là aussi ce n'est pas la panacée.

Des passages organisés par la CCPS avec une machine à eau chaude, afin de brûler l'herbe, ont été réalisés gratuitement cette année.

#### Mais pas de solution miracle.

Seuls les abords de l'église et du cimetière ont été traités.

Pour diminuer les surfaces de trottoirs à nettoyer, un essai d'enherbage \*à tondre\*, en laissant un passage de 1.5m pour les piétons, a été fait. Nous jugerons du résultat au printemps.



AVANT

contrat de David Ruffin renouvelé, il ne sera



APRES

a été pas de

trop car le travail ne va pas manquer.

#### Travaux réalisés cette année :

Le

- Elagage rue de Denain par une entreprise extérieure et les employés municipaux.
- Tous les travaux divers d'entretien : tontes, tailles, élagage, nettoyage des trottoirs et caniveaux. Remise en peinture des signalisations routières au sol. Fleurissement avec la commission environnement.
- Eglise : Réfection de la toiture et de l'intérieur de la sacristie.
- Pose des panneaux indiquant les « rue de Quérénaing » et « rue du Clos des Haies ».
- Sécurisation des bouteilles de gaz pour le chauffage de l'église.



Nettoyage de la mare suite à la sécheresse de cet été



Elagage rue de Denain





#### **Commission « Vivre ensemble »**

(responsable : Christophe Dumont ; président : Marc Carpentier ; membres : Clarisse Hallard, Marie-Geneviève Marousez, Pascal Gilleron)

Christophe Dumont

Voici en images une rétrospective des événements qui se sont passés à Sommaing en 2017.



De gauche à droite, de haut en bas ;

Photo 1 : Présentation du diaporama « de Moscou à Pékin » par Jean Faure.

Photo 2 : Réunion avec la gendarmerie de Solesmes, suite aux cambriolages.

Photo 3 : Remise de la médaille du travail à Jean-Luc Dernoncourt, le 8 mai.

Photo 4 : Cérémonie au monument aux morts, le 14 juillet.

Photo 5 : Les nouveaux aînés du village au repas des anciens.

Photo 6 : Dépôt d'une gerbe au cimetière britannique, le 11 novembre.

Date	Manifestation Organisateur(s)		
8 avril	Parcours du cœur à Sommaing	Municipalité	
8 mai	Fête de la Victoire (guerre 39/45)	Municipalité	
19 et 20 mai	Ball-trap	Société de Chasse	
3 juin	Journée de la pêche	Les Disciples de Saint Pierre	
23 juin	Feux de la Saint-Jean	Sommaing-Joie et Comité des fêtes	
13 - 14 juillet	Fête Nationale	Comités des fêtes de Sommaing et Vendegies	
14 octobre	Repas des aînés	Municipalité	
11 novembre	Commémoration de l'Armistice	Municipalité	
17 novembre	Repas de la pêche	Les Disciples de Saint Pierre	

Calendrier fêtes de l'année



prévisionnel des 2018



#### <u>Délégation</u> <u>« Accessibilité aux personnes</u> à mobilité réduite (PMR) »



Jean-Pierre Gabelle

Marc Carpentier

# Extension de la salle polyvalente à Sommaing sur Ecaillon Création de sanitaires accessibles et d'un vestiaire.

- Le 13 mars 2017 : dépôt de la demande de permis de construire au service instructeur « Murs Mitoyens » de Caudry.
- Le 14 avril 2017 : convocation à la réunion de la commission d'accessibilité d'arrondissement de Cambrai des établissements recevant du public (DDTM) : Compte tenu des éléments présentés, la commission a émis un avis favorable au projet.
- Le 9 mai 2017 : convocation à la réunion de la commission de sécurité d'arrondissement de Cambrai des établissements recevant du public (Sous-préfecture) :

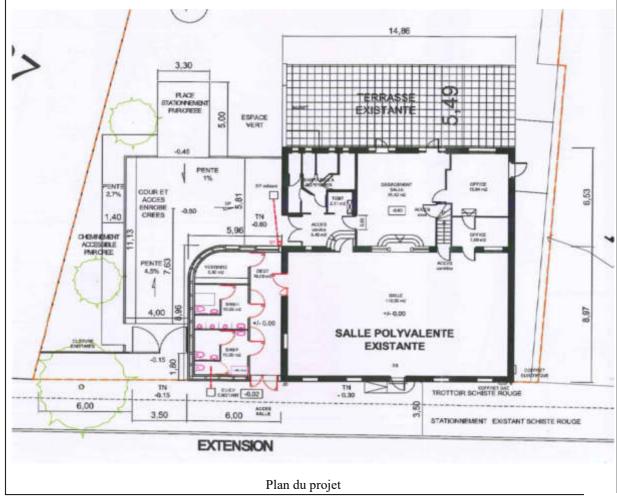
Il a été proposé d'émettre un avis favorable à l'extension de la salle polyvalente.

Le 30 mai 2017 : signature de l'avis favorable à la délivrance du permis de construire, au titre de l'article L.118-8 du code de la construction et de l'habitation.

#### Financement de l'opération :

Après avoir sollicité les services de l'Etat pour l'obtention d'une subvention au titre de la dotation équipement des territoires ruraux, notre demande a été acceptée pour la somme de 27 048,31 €. Elle est calculée au taux de 30 % sur un montant HT de 90 161,02 €.

En revanche, notre demande au service du département (villages et bourgs) a été reportée à l'année prochaine. Espérons avoir satisfaction fin juillet 2018.



#### Clarisse Desombreux

#### Délégation « Culture »

#### Saison culturelle 2017 à Sommaing

#### Les 4 et 5 mars 2017 : le salon du livre

Ce week-end chargé en livres a débuté le 4 mars dans notre commune qui a accueilli M. Brice Follet, auteur et illustrateur de Bandes Dessinées, pour un atelier dédié à éveiller petits et grands aux rouages de la bande dessinée. Cet atelier a regroupé une dizaine de personnes qui ont participé à la création d'une bande dessinée : écriture d'un scénario, découpage technique, pratique du dessin et réalisation de planches. Cet après midi a été fort appréciée des enfants comme des parents qui se sont mis à l'ouvrage dans une ambiance studieuse.



Dessin d'un papa



Enfant, parent, grand-parent recevant les conseils de B. Follet

Le lendemain, dans la salle du Lonny à Vendegies, a eu lieu le salon du livre. La marraine en a été Madame Annie Degroote. Ce salon qui ouvrait la saison culturelle de la CCPS 2017, a eu un franc succès, il a accueilli 33 auteurs et 2 librairies. 270 personnes sont venues à la rencontre des auteurs mais aussi participer aux différents stands présents : séances de contes pour les enfants, le soin littéraire et le stand de la BD.

Lors de son discours, M. Marc Carpentier, notre maire mais également le vice président de la culture et responsable des bibliothèques, a tenu à remercier Madame Zielinski, habitante de Sommaing, initiatrice de cette journée : « cette personne était venue me demander s'il n'était pas possible de mettre en place une bibliothèque dans notre commune, c'est à partir de cette idée que nous avons proposé au service culturel de la CCPS la mise en œuvre de ce salon du livre ». L'importance de la lecture dans nos vies a été rappelée particulièrement pour l'ouverture au monde des plus jeunes : « nous souhaitons que ces deux jours d'animation autour du livre permettent le retour à la lecture et plus particulièrement aux plus jeunes qui ont besoin encore plus que les aînés d'être sensibilisés, car les nouvelles technologies les ont éloignés de la lecture dite traditionnelle. C'est pourquoi, il faut redonner aux livres toute leur place au sein de l'enseignement culturel et artistique, ils permettent d'accéder à la connaissance, au savoir mais aussi à la réflexion, l'envie et parfois le rêve. Ce sera aussi l'occasion de rebondir sur les bibliothèques de notre territoire qui méritent notre soutien. Leur mise en réseau constitue le pont d'ancrage de la politique culturelle communautaire. ».

-17h30), un marché des associations du territoire et des producteurs du terroir. Le matin, plusieurs rallyes et randonnées se-



Mme Annie Degroote, Auteur et Marraine du salon

Cet



Mme Zielinski de Sommaing

initiatrice de cette journée

événement

ayant été fortement apprécié, il a été proposé de renouveler l'expérience tous les deux ens even notemment d'eutres etaliers

deux ans, avec notamment d'autres ateliers, des conférences, etc.

#### Théâtre : Le bureau des légendes

Dès 15 heures, le 10 juin, a eu lieu un parcours des arts (jazz, conte, chanson, théâtre, musique) à travers cinq lieux atypiques de la Communauté de Communes du Pays Solesmois. Nous avons eu le plaisir d'accueillir sur la plaine de jeux de Sommaing le Bureau des Légendes. Le spectacle a fait chapiteau plein, les rires se sont fait largement entendre des petits et des grands. En bref, tous ont apprécié ce moment très agréable.



Les acteurs du Bimberlot



Des spectateurs captivés

#### Le conservatoire hors de ses murs

Comme chaque année, les élèves du conservatoire intercommunal du Pays Solesmois se produisent sur le territoire de la CCPS. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir en notre église la classe de clarinette et l'éveil musical le 28 juin.



Classe d'éveil musical



Classe de clarinette

#### Evénement communautaire à Beaurain

Le 1er octobre, 200 personnes ont participé aux activités proposées par la C.C.P.S. (marche, vtt, course aux couleurs, rallyes moto et auto). Le concert de Gold a, quant à lui, regroupé environ 800 personnes. Nos associations sommaingeoises étaient présentes.





Musique en Ecaillon

La Réplique

#### - Concert de Sainte Cécile du Happy Swing Orchestra (Musique en Ecaillon)

Le 25 novembre a eu lieu le concert annuel de Sainte Cécile du Happy Swing Orchestra dans l'Eglise de Vendegies, avec en première partie la chorale Vent de Joie. Lors de celui-ci, l'orchestre a interprété plusieurs musiques des grands classiques de Walt Disney pour le plus grand plaisir des mélomanes.



Musique en Ecaillon en concert à l'église de Vendegies

Une urne proposée par la municipalité de Sommaing était prévue pour recueillir des dons pour le Téléthon 2017.

La somme de 67 € a été récoltée, merci à tous les donateurs.



#### Programme Culturel 2018

## Programme Culturel 2018

- **Du 19 janvier au 11 février 2018**, l'association « la Réplique » interprétera une pièce de théâtre de Jean-Noël Fenwick « Les palmes de Monsieur SCHUTZ » :

Les recherches vont bon train dans le laboratoire de Pierre Curie. Le directeur de l'école de physique et de chimie, attend de ce savant distrait et maladroit des découvertes qui lui rapporteraient les Palmes de l'Académie des sciences.

En vain... il faudra l'arrivée d'une certaine Marie Skodowska pour que l'amour de la science rencontre l'amour tout court, guidant les deux scientifiques sur la piste de la radioactivité. En route pour le Prix Nobel!!!!!!

- Le dimanche 11 mars 2018, nous accueillerons Sabrina Yactine et Eric Legrand dans la salle polyvalente, de 16 h 30 à 18 h, dans le cadre du concept JAZZ' BAR en Solesmois. En effet, toute l'année, la CCPS propose tous les 2<sup>èmes</sup> dimanche de chaque mois un concert de jazz dans les bars des différentes communes du solesmois.
- Le dimanche 15 avril 2018 à 16h30, Sommaing et Vendegies auront le plaisir d'accueillir

# Dimanche 11 Mars Salle Polyvalente SOMMAING SUR-ECAILLON



# Sabrina Yactine & Eric Legrand

Deux têtes d'affiche, deux univers, deux sensibilités pour un duo musicalement vôtre, au carrefour de la soul, du jazz et des influences manouches.

un Big-Band de Jazz, avec en invité SMAIN, acteur et humoriste français, dans le cadre de la saison culturelle 2018 de la CCPS.

- Le samedi 24 novembre 2018 : Concert de Sainte Cécile du Happy Swing Orchestra (date à confirmer)



#### <u>Délégation</u> « Cadre de vie »

Marlène Dupart

#### Concours maisons fleuries

En 2018, nous espérons réorganiser le concours des maisons fleuries.

N'hésitez pas à y participer, vous pouvez déjà vous inscrire en passant en mairie ou en envoyant un e-mail : mairie.sommaing@free.fr sachant qu'il faudra un minimum de 8 participants pour maintenir l'évènement.

Pour rappel, ce concours a pour objectif de récompenser les personnes qui embellissent leur maison pour leur plaisir personnel et pour celui des passants.

Lors de notre rencontre pour la remise des prix, vous pouvez échanger sur votre savoir-faire, vos conseils en jardinage et pourquoi pas, effectuer un troc de plantes entre participants.

#### Un peu de couleurs

Comme vous avez pu le remarquer, des pneus usagés ont été relookés pour en faire des jardinières.

Très colorés au début, ils étaient un peu moins visibles en début d'automne car les plantations qui ont été faites ont très bien poussé.



Installation des pneus par Marco et David



La végétation a pris le dessus !!!





#### Nettoyage de Printemps









Groupe d'intervention

Le samedi 25 mars, l'équipe municipale était au complet pour parcourir les rues et chemins afin de ramasser une partie des dépôts sauvages de plus en plus fréquents et étendus.

<u>Petit rappel</u>: les contrevenants sont poursuivis pour « dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés », prévus et réprimés par le Code pénal et le Code de l'environnement.

Pour cette contravention de 3e classe, le montant de l'amende maximum est de 450 euros.





Une partie des déchets



#### <u>Délégation</u> « Petite enfance et Services à la personne »

Marlène Dupart

### Services à la personne

#### Repas à domicile

Ce service de repas à domicile est accessible aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes handicapées mais également aux personnes dans l'incapacité temporaire de se faire à manger (ex : un accident, une opération...)

La livraison s'effectue à votre domicile du lundi au vendredi avec tournée doublée les jeudis (repas du jeudi + vendredi) et les vendredis (repas du samedi + dimanche).

Pour plus de renseignements contacter le prestataire ACCES au 03.74.78.00.20 ou 06.50.25.14.18

#### Petite Enfance

#### Le LAEP Lieu Accueil Enfants-Parents

Lieu d'échanges et de rencontres, gratuit et sans réservation, pour les enfants de o à 4 ans accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte (maman, papa, papy, mamie et aussi futurs parents). Ces temps conviviaux permettent aux adultes d'échanger, de parler de diverses expériences avec d'autres parents.

→LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE « LES PETITS PRINCES » place du Mol Fromage à SOLESMES (derrière la mairie)

✓ Chaque vendredi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Pour tout renseignement, contacter Judith BRASSART au 06.83.20.49.38

#### Randonnée des assistantes maternelles

Le 20 juillet, quelques assistantes maternelles se sont retrouvées pour une balade avec les enfants au parc de Solesmes.



#### **Eveil musical**

Des séances d'éveil musical animées par Virginie Rativeau professeur de clarinette au conservatoire de

Solesmes sont proposées 1 à 2 fois par mois pour les enfants et leurs assistantes maternelles dans les locaux des RAM de Vendegies, Haussy et Solesmes.

(Planning des animations disponible auprès du service à la personne : 03/27/70/74/30)





#### **Emotigoût**

Pour la 6ème édition, le concours de cette année était sur le thème des fruits et légumes sous toutes leurs couleurs à la salle des fêtes de Saint Martin sur Ecaillon.

Il était organisé par les assistantes maternelles, le multi accueil ainsi que le L.A.L.P (lieux d'accueil de loisirs et de proximité). Il y avait également une nutritionniste pour donner des conseils sur l'équilibre alimentaire.

Il a rencontré à nouveau un très beau succès avec plus de 130 visiteurs sur la matinée.



# -

#### Correspondant sécurité routière

(Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité)

Christophe Dumont

# Dix conseils pour adapter sa conduite routière à la situation hivernale

Prendre la route en période hivernale est un appel à la vigilance pour tous. Les températures négatives, la neige en plaine, le risque de verglas et la baisse sensible de la luminosité le jour sont des situations que chaque usager de la route doit anticiper pour effectuer ses déplacements en toute sécurité. Voici les dix conseils de la Sécurité routière pour traverser cette période très particulière.

#### 1) Consulter les prévisions météorologiques et de circulation

Avant de partir, il est indispensable de **bien s'informer** sur les conditions de trafic et sur les conditions météorologiques : <u>www.bison-fute.gouv.fr</u> Pendant le trajet, **suivre les conseils de prudence** diffusés sur les ondes et sur les panneaux à messages variables.

[1] Pour l'ensemble du réseau routier national consultez le site <u>www.bison-fute.gouv.fr</u> ou appelez le 0800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- Conditions de conduite délicates : du verglas localisé ou de la neige en faible épaisseur rendent les routes particulièrement dangereuses. Il faut être très vigilant.
- Conditions de conduite difficiles : du verglas ou de la neige généralisée risquent de bloquer le trafic. Il convient de différer son déplacement.
- Conditions de conduite impossibles : des conditions météorologiques très dures, voire exceptionnelles, rendent la circulation impossible. Il ne faut pas partir.

#### 2) Vérifier la pression des 4 pneus

En hiver, la pression des 4 pneus doit être vérifiée « à froid » car celle-ci varie en fonction de la température extérieure. Plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il convient de rajouter 0,2 bar à froid à la pression recommandée.

#### 3) Privilégier les pneus hiver

Dès que la température moyenne est inférieure à 7°C, il est conseillé d'utiliser des pneus hiver. Adaptées à toutes les conditions hivernales, leur gomme plus tendre et leurs sculptures plus profondes, améliorent l'adhérence et le freinage. Il est indispensable d'équiper les 4 roues afin de conserver un niveau d'adhérence similaire à l'avant et à l'arrière.

#### 4) En montagne, mettre des chaînes

Les chaînes à neige sont autorisées sur les routes enneigées. Elles sont obligatoires sur certains axes routiers en présence du panneau suivant :



Les chaînes modifient la conduite. Il est conseillé de réduire fortement sa vitesse et de ne pas dépasser 50 km/h. Il est prudent de faire un essai de montage avant le départ. Il est indispensable de se garer à l'écart de la chaussée pour le montage (sur autoroute, il ne faut en aucun cas pratiquer cette opération sur la bande d'arrêt d'urgence).

#### 5) Tester les éléments sensibles au froid

La batterie, le système d'allumage et d'alimentation sont des éléments sensibles au froid qu'il convient de faire tester avant de prendre la route. Il faut vérifier également le niveau du liquide lave-glace antigel et la qualité des balais d'essuie-glace qui se dégrade encore plus sous l'effet du givre.

#### 6) Emporter un « kit de survie » au froid...

Circuler en cas de températures négatives c'est s'exposer à un certain nombre de situations difficiles en cas d'arrêt forcé. Il est donc très sage d'avoir avec soi des accessoires complémentaires qui peuvent s'avérer fort utiles : une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares souillés, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau en quantité en cas d'immobilisation prolongée.

#### 7) Bien voir et être bien vu

En hiver, quelle que soit l'heure de la journée, la luminosité est globalement plus faible et la perception de l'environnement plus difficile. Il faut donc être particulièrement attentif aux usagers vulnérables (conducteurs de bicyclette, souvent mal éclairés, conducteurs de deux-roues motorisés ou piétons généralement vêtus de sombre en cette saison). Si la visibilité est inférieure à 50 mètres, la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, quel que soit l'état de la chaussée. Il convient également d'allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante pour être bien vu par les autres usagers.

#### 8) Rouler lentement et à bonne distance

Par temps de grand froid, Il faut rouler lentement et donc prévoir plus de temps pour se déplacer : très souvent, les dérapages ont lieu lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la chaussée.

#### 9) Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple

Sur chaussée glissante, il ne faut pas hésiter à allonger de façon significative les distances de sécurité. Les dépassements intempestifs, les accélérations soudaines ou les freinages brusques sont autant de risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas.

#### 10) Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est interdit à tout véhicule motorisé. (source : www.securite-routiere.gouv.fr)

# Correspondant Défense



(Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité)

Christophe Dumont

# Réserve citoyenne de défense et de sécurité

La réserve citoyenne de défense et de sécurité est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de Défense et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile. Les réservistes citoyens de défense et de sécurité, n'ayant pas vocation à porter une arme, ne font pas partie de la garde nationale.









Collaborateurs bénévoles du service public, les réservistes citoyens de défense et de sécurité sont des ambassadeurs de la Défense et de la gendarmerie. Ils ont choisi de servir en faisant bénéficier les forces armées et formations rattachées de leur expertise et de leur connaissance du tissu socio-économique local sans faire du métier des armes leur profession.

Un grade leur est attribué à titre honorifique. Ils ne portent pas l'uniforme, à l'exception des réservistes citoyens de la Marine et de la direction générale de l'armement. Les réservistes citoyens issus de l'armée d'active ou de la réserve opérationnelle sont admis avec le grade qu'ils détiennent. Les réservistes citoyens de défense et de sécurité bénéficient d'une information continue sur les questions de défense et de sécurité nationale par la formation militaire qui les emploie.

Ils peuvent être sollicités pour des actions de communication, de relations publiques, de recrutement, pour contribuer au devoir de mémoire, fournir une expertise professionnelle de haut niveau et participer à des actions de sensibilisation et d'information sur l'intelligence économique et les questions de défense.

Ils peuvent aussi intégrer **la réserve citoyenne cyberdéfense (RCC)**, cercle de confiance issu de la société civile, rassemblant professionnels et étudiants en fin d'études, s'intéressant de près au domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense. Plus d'informations : <u>défense.gouv.fr/cyberdefense/rcc</u>

Il est également possible de s'engager en tant que **réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté** (RLJC). Ces réservistes sont des ambassadeurs de la défense auprès des jeunes issus des quartiers sensibles. Créé en 2003, les RLJC ont été inclus en 2008 dans le plan égalité des chances du ministère de la défense mis en œuvre au profit des jeunes en difficultés. Recrutés dans les réseaux associatifs de proximité, souvent éducateurs, enseignants, habitant ou travaillant au sein des cités, les RLJC sont déployés au sein des quartiers sensibles et des zones rurales pour renforcer le lien entre les armées et les jeunes, promouvoir les principes de citoyenneté et de civisme et faire connaître les possibilités d'insertions professionnelles offertes par les armées (le volontariat, la réserve militaire, le service militaire volontaire, le service civique, les lycées de la défense, les classes de défense et de sécurité globale, le tutorat, les stages, les cadets de la défense, les préparations militaires...) Aujourd'hui plus de 200 RLJC sont répartis sur tout le territoire national. Rattachés au Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (DMJEC), ils relèvent en local des délégués militaires départementaux.

Attention à ne pas confondre la réserve citoyenne de défense et de sécurité avec <u>la réserve</u> citoyenne de <u>l'Education nationale</u> lancée en 2015 par le ministère de <u>l'Education nationale</u>, bien que ces engagements puissent être complémentaires.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la réserve citoyenne de défense et de sécurité, vous pouvez prendre contact avec la formation militaire la plus proche, le groupement de gendarmerie de votre département ou la Délégation militaire départementale (DMD). Leurs coordonnées figurent sur le <u>site internet de la préfecture de votre département</u>.

A noter que le recrutement pour <u>la réserve citoyenne cyberdefense (RCC)</u> est spécifique : pour cela veuillez envoyer CV et lettre de motivation au secrétariat de la RCC : rcc@defense.gouv.fr

(source : www.defense.gouv.fr)



#### Les énergies renouvelables, focus sur les éoliennes



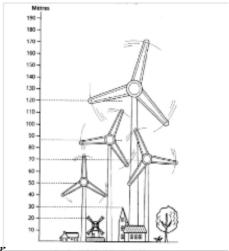
Pascal Gilleron

Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée le 18 août 2015, la France s'est fixée pour objectif d'atteindre 32% d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie de la France à horizon 2030.



Portées par la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables (éolien, hydraulique, solaire, géothermie et biomasse) se développent intensément partout dans le monde.

Plus localement, en France et plus particulièrement dans notre région, le pays Solesmois est un contributeur, et pour cause, depuis quelques années, nous voyons y « fleurir » des éoliennes. Elles sont visibles à plusieurs kilomètres à la ronde, et pour cause, le rotor de certaines d'entre-elles culmine à plus de 100 mètres de hauteur! A titre d'information, à ce jour, les plus hautes éoliennes peuvent atteindre 170 mètres....

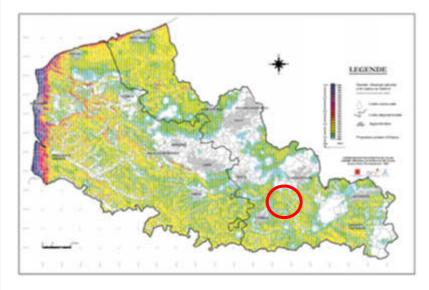


L'illustration ci-contre permet de comparer la hauteur d'éoliennes avec des édifices « plus classique ».

La question que nous nous posons tous est « Mais pourquoi chez nous et pas ailleurs ? »

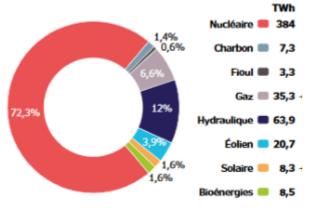
L'implantation des éoliennes dépend de plusieurs critères.

Il faut tout d'abord disposer d'un site dégagé avec une surface de terrain suffisant. L'altitude est également importante, c'est pourquoi les éoliennes sont privilégiées sur les hauteurs. Pour finir, il faut des vents réguliers et suffisamment forts car les performances du système éolien dépendent beaucoup de cette énergie. Il ne faut pas non plus négliger la distance séparant l'éolienne de l'habitation car plus la distance est grande, plus les déperditions d'énergie sont importantes.



Comme le montre la carte ci-contre, notre territoire (cercle rouge) a un bon potentiel éolien.

Tout comme sur le territoire d'Haussy (en fonction), de Saint-Python (phase finale) ou de Saulzoir (horizon 2019), on peut miser que d'autres projets éoliens verront le jour dans les mois et années à venir.



En 2016 (pas de chiffres pour 2017), la production totale d'électricité en France s'élevait à 531,3 Tera-Watt-Heure (531 300 000 Mega-Watt-Heure).

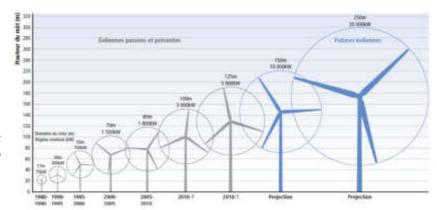
Cette production a été en baisse de 2,8% par rapport à 2015.

La part des énergies renouvelable a été proche de 20% dont 3,9% pour l'éolien.

Et aujourd'hui quelle est la part de l'éolien dans la production d'électricité en France? Il reste donc encore du chemin pour atteindre l'objectif 2030. Le développement des énergies renouvelables et donc de l'énergie éolienne n'en sont qu'à leur début...

C'est pourquoi, des édifices toujours plus hauts permettant une production plus importante pourront être déployés.

Ci-contre une projection de ces édifices pour les années à venir



#### Quelques informations intéressantes sur :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/eolien-terrestre https://www.les-energies-renouvelables.eu



#### La cabine téléphonique publique

Les premières cabines téléphoniques publiques ont été installées en France vers 1881.

A Sommaing, la cabine téléphonique a d'abord été installée dans l'estaminet de la rue de Saint Quentin « chez le tailleur ». C'était une cabine en bois située à l'intérieur du café à gauche de l'entrée, les plus âgés d'entre nous s'en souviennent. On voit sur la photo ci-dessous, prise avant la seconde guerre mondiale, la plaque fixée au mur.





Monsieur Gilleron, de profession tailleur, devant son établissement où il vendait aussi du tabac, des boissons, et mettait à disposition le service public de téléphonie.

Vers 1980, cette cabine a été remplacée par un appareil mural dans la pièce voisine de l'épicerie gérée par Arlette Bultez. Ce nouvel équipement apportait un peu plus de discrétion aux personnes qui téléphonaient...

Par la suite, l'Etat a voulu que chacun ait un accès permanent à des cabines téléphoniques publiques installées sur le domaine public.

Une cabine a donc été disposée sur le trottoir devant la mairie, elle fut ensuite déplacée près de la salle polyvalente.

Ce service universel est devenu obsolète avec l'usage intensif des téléphones portables et surtout coûteux si l'on considère son utilisation devenue quasi nulle. On parle maintenant de 3G, de 4G pour communiquer! Dans quelques mois, il n'y aura plus de cabines téléphoniques publiques en France. Quelques spécimens seront alors exposés au musée des télécoms.



derpho-

nière to d'un vestige du 20<sup>ème</sup> siècle.

Une

#### Article paru le jeudi 30 novembre 2017 dans l'Observateur du Cambrésis « LA FONTAINE DES LAINIERS »

AING A une époque lointaine, les bergers venaient y laver Fontaine des Lainiers servait aussi aux villageoises pour rincer leur linge.

la laine de

leurs moutons, mais

a

que peu de personnes oici un lieu insolite

une conseillère municipale, Marieempruntant la ruelle des amou-Geneviève Marousez, tous les deux par le maire, Marc Carpentier, et reculé, je me suis fait accompagnes les Allemands, L'endroit étant très été redressé pendant la guerre par du menhu, un gros rocher qui a parcours aménagé, la promenade rettes. Ce chemin fait partie d'un natifs du village. on vers la ruelle des Hurées en de la rue de Robin-

de Vendegies leau potable au village tions ont été château d'eau provenant du installees pou de recevoir permettre des canalisa

naissance de cette fontaine mais 'aurai voulu connaître la date de

LES BERGERS Y LAVAIEN LA LAINE DES MOUTONS

Par la suite,

mune, il n'est pas possible d'établir

'état actuel des archives de la comour Marie-Geneviève, « dans

ontaine ». Il faut donc faire appel 'époque de construction de cette

queiques années.

Claude Genard

la mémoire des ainés pour savoir

lm i,ntrireart et bont dnei neage e maire se souvient que, petit,

> la rue d'en Bas époque un fort débit et pas potable. de Sommaing d'autant plus situé après nie par le puits que l'eau four-Ecaillon n'était elle était très avait à une réquentée,

il venalt jouer à cette fontaine. Un la commune, Henri Mallet, Achille mondiale, if y avait trois bergers dans moutons ». Après la Première Guerre cet endroit pour y laver la laine de leur. jour, il est même tombé dedans en Carpentier et Charles Solengo. été raconté que des bergers venaient à glissant sur les rebords. « Il nous a

sur le chemin qui va niers. Elle est située Fontaine des Laiconnaissent, la

# RINCER LEUR LINGE LES FEMMES VENAIENT

une pompe fixée sur le mur d'une Ce tuyau était encore visible il y a propriété privée située au coin des de la rivière l'Ecaillon, traversait les partie du village en eau potable. Un des femmes se rendre à la fontaine rues d'en Bas et de Saint Quentin vait dans le village pour alimenter ardins des frères Gilleron, et arrituyau captait l'eau, passait au dessu amiers a aussi approvisionne une certaine époque, la fontaine des années 30 à 40, avant l'arrivée des nour y rincer leur linge, ceci dans les Marie-Genevière me raconte que remières machines à laver ». À une les aines se souviennent avoir vu

Marie-Geneviève Marausez et Marc Carpentier se souviennent que cette fon taine située dans une zone boisée était à une époque très fréquentée



page 20

#### **ASSOCIATION « LES DISCIPLES DE SAINT-PIERRE »**



Rassemblement 2017

La vie est une rivière tranquille pour l'association de pêche à la truite en 1ère catégorie de Vendegies et de Sommaing sur Ecaillon « Les Disciples de St Pierre » : l'année 2017 s'est inscrite dans la continuité des précédentes. nombre Le d'adhérents est stable (37, dont 4 jeunes de moins de 12 ans), les finances restent saines, la quantité de poissons remis s'inscrit dans les mêmes eaux que les autres années (près de 900 kilos de truites), la cotisation ne varie

manifestations organisées par l'association font toujours recette et nous remercions tous les acteurs de ce bilan positif, à savoir les municipalités, les adhérents, les amis et les bénévoles.

Pourtant les éléments climatiques n'étaient pas avec nous ; la saison a été marquée comme le reste du pays par une sécheresse aiguë qui a considérablement diminué le niveau des eaux des cours d'eau. Bien sûr, nous ne pouvons être qu'impuissants et inquiets face à de tels aléas climatiques et espérer de meilleures conditions, sans excès, pour les saisons prochaines.

Attention, nous attirons votre attention sur une information méconnue, liée à la très forte chute de la population des anguilles depuis les années 1960 et qui vaut à cette espèce d'être classée dans la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Le plan de gestion Français établi en 2008, prévoit entre autres mesures l'encadrement de la pêche, aussi bien professionnelle que de loisir. C'est pourquoi depuis l'arrêté du 22 octobre 2010 publié au JORF n°0257 du 5 novembre 2010, tout pêcheur à la ligne en action de pêche doit être titulaire d'un carnet de capture à télécharger et doit être en mesure de le fournir à l'agent de contrôle. La non présentation de celui-ci est passible d'une amende de 5ème classe (1500 €). Le carnet de pêche est établi pour une saison de pêche. Il comporte la date, le secteur de capture, le stade de développement, le poids pour l'anguille de moins de 12 cm et le poids ou le nombre pour les anguilles jaunes et argentées.

#### Rendez-vous 2018:

- > assemblée générale le 11 février (2ème dimanche de février) à 11 h
- > ouverture de la saison prévue le 11 ou le 18 mars (sous réserve)
- ➤ Permanences pour l'achat des e-permis les 17 et 24 février et le 3 mars au café Le Dayton de 14 h à 15 h 30
- > nettoyage des rives au printemps (ouvert à tous)
- ➤ fête de la pêche le 3 juin (1er dimanche de juin)
- ➤ fermeture de la saison le samedi 15 septembre de 8 h à 10 h 30, suivie de la désormais traditionnelle collation de fin de saison
- > repas le 17 novembre



#### LES JEUNES TALENTS DE SOMMAING



Marc Carpentier

Le club de danse amateurs de Vendegies, « Les Dynamites » spécialisé dans le secteur d'activité des arts du spectacle vivant, regroupe plusieurs communes de notre territoire et compte actuellement 110 enfants de 5 ans à 25 ans qui suivent régulièrement les répétitions à Vendegies, Sommaing, Quérénaing et Saint-Martin.

Voici la liste des jeunes de Sommaing fréquentant ce Club pour la saison 2016-2017 :

- Charlotte COQUELLE
- Juliette COQUELLE
- Ema DEBUS
- Marie GILLERON
  - Elodie DELSART

- Valentine DUMONT
- Johanne GORET
- Manon PAGNIEZ
- Aurélie DELSART



« ADOS » Dîner-spectacle Val de Riot à Caudry Février 2017

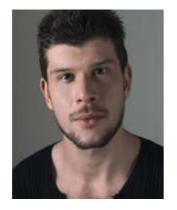
Lors du concours au Pasino de St Amand les Eaux, en avril 2017, le groupe des ADOS a remporté le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « AUTRE STYLE »

Leur entrainement est assuré par Marie LOBRY-GABELLE et Elisa CARPENTIER.

Nous les retrouverons le 10 février 2018 pour leur dîner spectacle annuel au Val de Riot à Caudry.

Inscrite au conservatoire à rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse, voici Katia MAHIEU sur la droite (danse classique) en représentation à l'occasion de la fête du 1er mai 2017 dans la salle Carlier de Solesmes.





Julien COVAIN Rue de Robinson

Mon métier est une passion et la passion m'a ouvert beaucoup de portes. Tout d'abord j'ai été élève comédien à Paris, puis comédien et enfin auteur de théâtre. J'interviens également dans des lycées public et privé pour des futurs bacheliers qui préparent le bac option théâtre. J'apporte mon aide pour qu'ils intègrent des connaissances techniques de jeu afin qu'ils puissent devenir des spectateurs avisés. S'ils souhaitent continuer le théâtre par la suite, c'est le plus beau compliment qu'ils puissent me faire. Les cours sont donnés principalement dans le Nord de la France, région que je connais bien car j'ai vécu à Valenciennes et mes parents vivent dans un beau village qui s'appelle Sommaing-sur-Écaillon.

Je suis également directeur d'une association artistique Bipède or not Bipède. Cette association est en cours de développement.

## COMITÉ DES FÊTES DE SOMMAING SUR ECAILLON

Le comité des fêtes de Sommaing a fêté ses 16 années d'existence en novembre 2017



Son but a toujours été de favoriser le développement social du village en organisant diverses manifestations pour divertir les sommaingeois et en coopérant avec d'autres associations.

Le comité se compose à ce jour d'une douzaine de bénévoles.



Aujourd'hui, le comité des fêtes est en sommeil mais il ne tient qu'à vous qu'il se réveille : « VOLONTAIRES,

Venez nous rejoindre, apporter un souffle nouveau et redynamiser l'association. Le bureau actuel souhaite voir la relève arriver lors de sa prochaine assemblée générale du vendredi 19 janvier 2018 à 19h à la Maison des associations. »

-Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix -

BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE ET MEILLEURS VŒUX POUR 2018





# Les Vendredis:

19 - 26 Janvier 2018

02 -09 Février 2018

à 20h

# Les Samedis:

20 - 27 Janvier 2018

03 - 10 Février 2018

à 20h

# Les Dimanches:

21 - 28 Janvier 2018

04 - 11 Février 2018

a 19h00

#### Réservations:

- par téléphone au : 06 76 27 60 40
- par mail à : anniefaure@laposte.net
- Permanences à la salle des associations de Sommaing sur Ecaillon les Samedi 6 et 12 Janvier 2018 de 15h à 17h



Places Numérotées / Aucun billet ne sera remboursé Buvette disponible à chaque représentation / Restauration les Dimanches uniquement

# Etat Civil 2017

## Naissances:

Maé Deparís, née le 06 février Emma Beauvois, née le 20 septembre Céleste Godín, née le 28 novembre



Maé

# - Maríage:



Aurore BLONDIAUX et Jérémie MOREAU le 1er juillet

### - Décés:

Monsieur Michel PRUVOST, le 11 avril 2017, à l'âge de 67 ans.

Monsieur Albert MAUVIEL, le 10 juillet 2017, à l'âge de 87 ans, Maire de Sommaing de 1983 à 2001.

# Bienvenue à Sommaing!

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveaux habitants qui se sont inscrits sur les listes électorales de janvier 2017 à décembre 2017. Il se peut donc que certaines personnes qui habitent Sommaing depuis un certain temps apparaissent seulement maintenant dans ce tableau. Nous espérons que cette liste est complète. Si des nouveaux habitants ont été oubliés, nous les prions de bien vouloir nous en excuser et de le signaler en mairie, cet oubli sera réparé dans le prochain bulletin.

Quentin COTTREZ et Estelle LIEBOLD	34bis rue de Saint Quentin
Nadia LEFEBVRE	43 rue de Saint Quentin
Guillaume MOREAU	45 rue de Saint Quentin
Michel et Liliane PRUVOST	59 rue de Saint Quentin
Stéphane FRANCOIS et Sabrina VANSUYT	13 rue le Clos des Haies
Franck et Margaux LEGHIMA	23 rue de Robinson

#### Renseignements utiles

#### Horaires d'ouverture de la mairie (en dehors des congés de la secrétaire) :

Lundi : 15 h 30 à 18 h 30 Mardi : 15 h 30 à 18 h 30 Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30 Vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Fermé le Jeudi et le Samedi

#### Permanences de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire assure une permanence le samedi matin de 11 h à 12 h dans son bureau à la mairie. Pour les problèmes administratifs, il est préférable de venir pendant les heures d'ouverture du secrétariat. Un rendez-vous est toujours possible en dehors de ces horaires.

Lors des absences de Marc Carpentier le samedi matin, Roland Salengro et Christian Lenoir, Maires Adjoints, assurent les permanences.

#### Numéros de téléphone et adresses :

Mairie téléphone : 03 27 27 07 65 (si la mairie est fermée vous pouvez

laisser un message sur le répondeur)

télécopie : 03 27 27 14 02

e-mail : mairie.sommaing@free.fr internet : http://www.sommaing.fr

adresse postale : 11 rue de Saint Quentin 59213 Sommaing sur Écaillon

#### Publication de la mairie de Sommaing sur Écaillon

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont aidé à la conception et à la réalisation de ce bulletin municipal (rédacteurs d'articles, photographes, etc...).





Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr







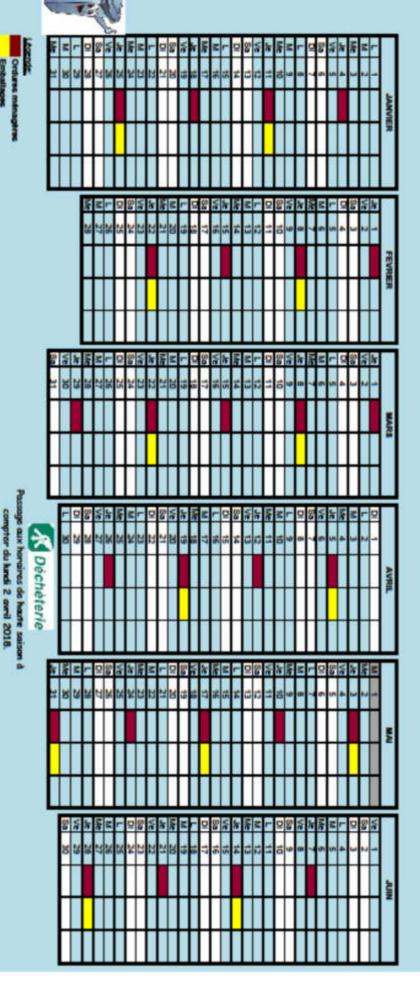


# Votre CALENDRIER des collectes en porte à porte

Début des collectes dès 6 h y compris les jours fériés



# SOMMAING-SUR-ECAILLON



Une QUESTION sur le tri sélectif, la réduction des ordures ménagères, la maintenance de vos bacs, les horaires des déchêteries? Contactez le service environnement au 03 66 32 05 74 au gestion-dechets@ccpays-solesmois.fr